

Planification annuelle année 2025- 2026(ILSS)

Accueil intermédiaire 1^{er} cycle

Chaque élève est situé en fonction d'un palier. Ce palier définit les habiletés dans la maîtrise de la langue et la nature des travaux à réaliser. Un élève peut se situer à un palier différent pour chacune des compétences. Une fois situé dans un palier, l'élève peut atteindre ou ne pas atteindre les exigences. L'enseignant communiquera ce résultat à l'aide de la légende ci-dessous.

Note : Si l'élève atteint le palier 4 pour une des compétences, l'intégration de celui-ci dans la classe ordinaire sera envisagée.

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise) Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en français		
Étape 1	Étape 2	Étape 3
Lecture : L'élève doit être capable d'appliquer la stratégie de lecture apprise au cours de l'étape concernant la lecture de textes descriptifs. Il doit repérer des informations surtout explicites et comprendre le sujet, les aspects et les sous-aspects du texte. Écriture : Il doit être capable d'organiser un texte descriptif en fonction de ce qu'il a appris en classe. Il doit tenir compte des règles grammaticales apprises lorsqu'il produit des phrases au quotidien. Communication orale : Il doit être capable de s'exprimer dans une situation de communication planifiée. Il acquiert et utilise du nouveau vocabulaire et structures de phrases à l'intérieur de thèmes traités en classe.	Lecture : L'élève doit être capable de lire et comprendre un texte narratif en utilisant une stratégie de lecture appropriée. Il doit repérer des éléments explicites et implicites du texte. Écriture : Il doit être capable de produire un texte narratif en respectant la structure de celui-ci. Il doit tenir compte des temps de conjugaison, de la ponctuation et des marqueurs de relation appropriés à la situation d'écriture. Communication orale : L'élève doit être capable de lire un texte et de le résumer oralement devant ses camarades. Il doit raconter des histoires et les comprendre lorsqu'elles lui sont racontées.	Lecture : L'élève doit être à l'aise dans la lecture et la compréhension de différents types de textes appris en classe dont le texte descriptif, le texte narratif, le texte justificatif et le texte argumentatif. Écriture : Il doit être capable de produire différents types de textes appris au cours de l'année, incluant le texte justificatif. Il doit appliquer les stratégies de correction apprises en classe afin de produire des phrases grammaticalement correctes. Communication orale : Il doit être capable de produire un discours oral spontané dans une situation de communication improvisée. Soit dans une situation.

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approche pédagogiques et exigences particulières
Manuel de base : Cahier de grammaire Déclic et Cargo Cahiers d'exercices : Divers cahiers et matériel reproductibles de français. Livres de bibliothèque : visite de la bibliothèque une fois par cycle de 9 jours.	Situations d'écriture fréquentes et variées, enseignement explicite des stratégies de lecture, étude de mots de vocabulaire, exercices d'application, lecture quotidienne, travail d'équipe, projets thématiques, approche communicative et exploitation de la langue maternelle dans l'apprentissage du français.
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
-Devoirs quotidiens en grammaire, lecture, écriture ou autre. - Dictées et évaluations hebdomadaires - Étude de mots de vocabulaire selon le thème traité en classe.	-Récupérations après l'école ou à l'heure du dîner deux fois par cycle de 9 jours. - Projets personnels - Sorties éducatives

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin			
1^{re} étape Du 27 août-31 octobre Évaluation continues Examens d'étape au mois de novembre	2^e étape Du 3 novembre-30 janvier Évaluations continues Examens de fin d'étape en Janvier	3^e étape Du 2 février - 22 juin évaluations continues Examens de fin d'année en Juin	Il y aura une première communication au mois d'octobre



Explication des paliers

Ce document vous illustre le progrès de votre enfant dans le développement de sa capacité à communiquer en français. Les enseignants discuteront de l'intégration en classe ordinaire de votre enfant au moment où il atteindra les paliers 4 et 5. Dans la classe d'accueil, en plus de développer un bagage de connaissances générales, l'élève sera amené à intégrer des connaissances liées à la culture et à la société québécoise.

C : communiquer en français

L : lire des textes variés en français

É : écrire des textes variés en français

Palier 3				
Palier 2			Palier 1	
C : Lors de situations de communication prévisibles, l'élève comprend et produit des messages simples traitant de sujets liés à soi, à la famille, à la classe et à son environnement immédiat. Il réutilise des énoncés déjà entendus.	L : L'élève comprend de courts textes descriptifs dont le sujet est familier et les phrases sont simples.	É : L'élève produit de courts textes où il est question de personnes, d'objets, de lieux familiers ainsi que d'actions liées au quotidien.	C : Lors d'échanges, l'élève comprend et produit des messages préparés ou improvisés traitant de sujets familiers et de sujets liés à la culture. En plus de la description, il fait le récit d'événements passés ou futurs et exprime brièvement ses idées et ses opinions.	L : L'élève comprend des informations et des idées dans des textes descriptifs et narratifs de longueur variable et composés de phrases simples dont les thématiques sont familières ou liées à la culture. Il sélectionne des informations lues (premier et deuxième sens) dans des textes et les réutilise dans ses productions orales ou écrites.
			É : L'élève produit des textes liés à la culture et à la société québécoise qui comprennent des descriptions et des narrations. Il exprime brièvement ses idées et ses opinions. Il utilise des stratégies pour élaborer et réviser son texte. Il réalise des accords simples et ponctue généralement ses phrases.	
C : L'élève comprend et produit des énoncés simples formés de quelques mots et utilise des expressions figées ainsi que des phrases mémorisées.	L : L'élève comprend de courts textes contenant quelques mots et des phrases simples. Il anticipe le sens d'un mot nouveau à l'aide d'une image et du contexte.	É : L'élève produit ou reproduit des phrases simples contenant des informations de nature personnelle ou liées à son environnement.	C : Lors de travaux d'équipe et de discussions, l'élève peut expliquer son point de vue grâce à des énoncés simples et complexes, un vocabulaire plus étendu, des mots abstraits et des expressions idiomatiques.	L : En plus, du texte descriptif et narratif, l'élève comprend la plupart des informations contenues dans un texte explicatif qui traite d'une thématique qui s'éloigne de ce qui est familier de l'élève. Il construit le sens du texte en faisant des liens entre les idées et les faits. Il sélectionne des informations lues (premier et deuxième sens) dans divers textes et les réutilise dans ses productions orales ou écrites.
			F : L'élève produit des textes variés qui comportent des descriptions, des narrations ou des explications. Pour ce faire, il utilise des informations tirées de diverses sources. Il suit les étapes du processus d'écriture. Il fait des phrases simples et complexes en employant un vocabulaire de plus en plus étendu composé de mots concrets et abstraits.	É : L'élève produit une variété de textes complexes au plan de l'organisation et de la densité de l'information. Il justifie son opinion dans des textes plus personnels. Il utilise des stratégies pour réviser et améliorer son texte. Il fait un retour réflexif sur la qualité de sa production et sur la pertinence des stratégies utilisées.

Développement de la compétence

LÉGENDE :

A	L'élève répond de façon marquée aux exigences du programme.
B	L'élève répond aux exigences du programme.

C	L'élève répond partiellement aux exigences du programme.
D	L'élève ne répond pas aux exigences du programme.